



Annexe 8

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Guyane

(Mis à jour le 27/01/2026)

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan

et traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Guyane

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100 des places ACT.

4 structures sur 4 (100%) ont retourné l'enquête :

AIDES : Saint-Laurent du Maroni

AKATIJ : 2 sites avec Maripasoula et Saint-Laurent du Maroni

GROUPE SOS Solidarités : Rémire-Montjoly

Nombre de structures	4
Nombre de places autorisées / installées	81 / 84
Nombre moyen de places par structure	20,3
Nombre de candidatures	99
Nombre de résidents présents dans l'année	90
Nombre d'admissions	29
Nombre de sorties	35

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	36%
% de places en semi-collectif	64%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	65%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	73%
3 à 6 mois	-
6 mois à 1 an	27%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,395
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 19%

Direction	19%
Services administratifs et techniques	28%
Equipe de soin	14%
Equipe socio-éducative	29%
Animation et autre	11%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	0%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	0%

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	99
Nombre moyen de candidatures par structure	24,8
Admissions	29
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	29%
Candidatures refusées	70
% de candidatures refusées	71%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	8%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	-
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	44%
En raison de conduites addictives	-
En raison de comorbidités psychiatriques	4%
Hors critères médicaux	12%
Possède déjà un logement autonome	-
Une coordination médicale est déjà en place	-
Uniquement un besoin urgent d'un logement	-
Total	60%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	12%
Dossier incomplet	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	21%
Total	33%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	-
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	-
Autre : décès	-
Autre / non renseigné	-
Total	0%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	79%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	7%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	3%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	-
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	-
Services sociaux municipaux/départementaux	-
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	10%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	44%	52%	22%
Femmes	47%	37%	47%
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	9%	11%	31%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	9%	
18-45 ans	56%	
46-60 ans	23%	> 45 ans : 35%
> 60 ans	12%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	83%
En couple	17%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	36%
Nombre total d'accompagnants	90
% d'accompagnants mineurs	71%
% de résidents avec un ou des accompagnants	58%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	0%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	79%	91%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	21%	9%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	40%	57%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	60%	43%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	23%	29%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	2%	11%
Scolarisé ou en formation	6%	6%
Demandeur d'emploi	7%	26%
Retraite ou préretraite	2%	3%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	4%	3%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	79%	51%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	4%	11%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	24%	51%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	71%	37%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	3%	Originaire du département	87%
Hébergement provisoire	87%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans hébergement	10%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	9%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (36%)	Logement autonome avec bail direct	21%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	3%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	12%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (33%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	3%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	6%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	-
	Hôpital psychiatrique	3%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	21%
Autres (32%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	3%
	Départ en métropole	23%
	Sans solution	-
	Non renseigné	6%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	32%
Exclusion	12%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	1%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	3%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	26%
6-12 mois	11%
12-18 mois	29%
18-24 mois	9%
> 2 ans	26%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	19-20 mois
Taux d'occupation	85%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	20%	43%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	4%	10%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	14%	8%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	13%	8%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	5%	7%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	4%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	3%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	3%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	2%
Tuberculose active, lèpre	2%	2%
Addictions	5%	2%
Polyarthrite rhumatoïde évolutive	2%	1%
Accident vasculaire cérébral invalidant	3%	-
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	2%	-
Autres	12%	7%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	15%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	40%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	43%	4%	47%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	8%	10%	18%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	10%	6%	16%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	3%	10%	13%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	8%	-	8%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	3%	4%	7%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2%	5%	7%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	-	4%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	21%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	13%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	6%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	2%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	4%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	-
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	-
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	-

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	2%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	20%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	7%
Pharmacien, pharmacien à domicile	4%
Kinésithérapeute	6%
Diététicien	1%
Ophtalmologue, opticien	24%
Pédicure, podologue	-
Dentiste, orthodontiste	8%
Ergothérapeute	-
Psychologue	10%
Médecin traitant	16%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	37%
Psychiatre	8%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	28%
Autres médecins spécialistes (soins)	18%
CAARUD, service d'addictologie...	6%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	6%
Accès à la formation/alphabétisation	6%
Juriste, avocat	2%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	-
Tutelle, curatelle	2%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins